

LA VIE A SAINT DENIS

N°3 - JUILLET 2022

Éditorial de Patrick MENON

Maire de Saint Denis-Sur-Loire



Chères Dionysiennes, Chers Dionysiens,

Ces dernières semaines notre commune a connu différents événements marquants.

Tout d'abord un important incendie le jeudi 19 mai, dans notre zone d'activités, a touché 3 entreprises : GAUDIER, MIB (Maintenance Industrielle Blésoise) et ALPHA MEKA.

Ensuite un violent orage s'est abattu sur notre commune le samedi 4 juin, inondant les mêmes entreprises déjà sinistrées ainsi que HOMEBOX, et différentes maisons. Nous avons demandé le classement de cet événement (inondation-eaux de ruissellement), en catastrophe naturelle et nous l'avons obtenu le 12 juin (date de parution au Journal Officiel).

Vous êtes plusieurs à nous avoir interrogé sur la problématique des fortes pluies dans les rues. Je vous rappelle que la gestion des eaux pluviales urbaines est une compétence d'Agglopolys, notre communauté d'agglomération. De ce fait nous avons sollicité les services compétents d'Agglopolys pour les réparations.

L'intense épisode de canicule a amené le samedi 18 juin la préfecture à prendre un arrêté afin d'interdire à nos agriculteurs de moissonner ce jour-là. Grand merci aussi aux amis de la musique d'avoir tout de même fait, ce jour, leur concert, à la salle de la Martinière avec une très belle prestation.

Entre tous ces événements, des fêtes des voisins se sont tenues par beau temps et le dimanche 19 juin, la fête de l'école, très réussie.

Dame nature est toujours là ! Espérons sa clémence pour les mois de juillet et août.

Pour cet été, Saint Denis s'anime :

- Le vendredi 8 juillet, une soirée de jeux de société modernes pour tous les âges est proposée par la municipalité et animée par Sandra, notre conseillère municipale, à la maison des associations de 18 à 22 h. Venez nombreux jouer.

- Le vendredi 15 juillet à 19 h, le Conseil Départemental nous a choisis pour ouvrir une série de concerts qui aura lieu sur tout le département. Le nôtre sera un mélange de chansons françaises et de jazz, sur le complexe sportif, proche de la salle de la Martinière. Venez nombreux voir et écouter le groupe Yantrio (photo en dernière page).

- Le lundi 1^{er} août de 15 h à 18 h, grâce au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), la Ludomobile, sera présente place Eugène Leroux proche de la maison des associations, pour les enfants et les jeunes qui voudront s'adonner aux jeux (une grande mallette). Venez nombreux, seul, en famille, avec les parents ou les grands parents.

Enfin je tiens à vous souhaiter un bel été et de bons moments en famille.



Coordonnées de la Mairie :

19 rue de la Loire

41000 Saint Denis-Sur-Loire

02 54 78 68 66

contact@saintdenissurloire.fr

www.saintdenissurloire.fr

Heures d'ouvertures au public :

- Lundi de 16 à 18h00
- Jeudi de 09 à 12h00
- Vendredi de 16 à 18h00



Fermetures exceptionnelles :

Les vendredi 15 juillet et 12 août



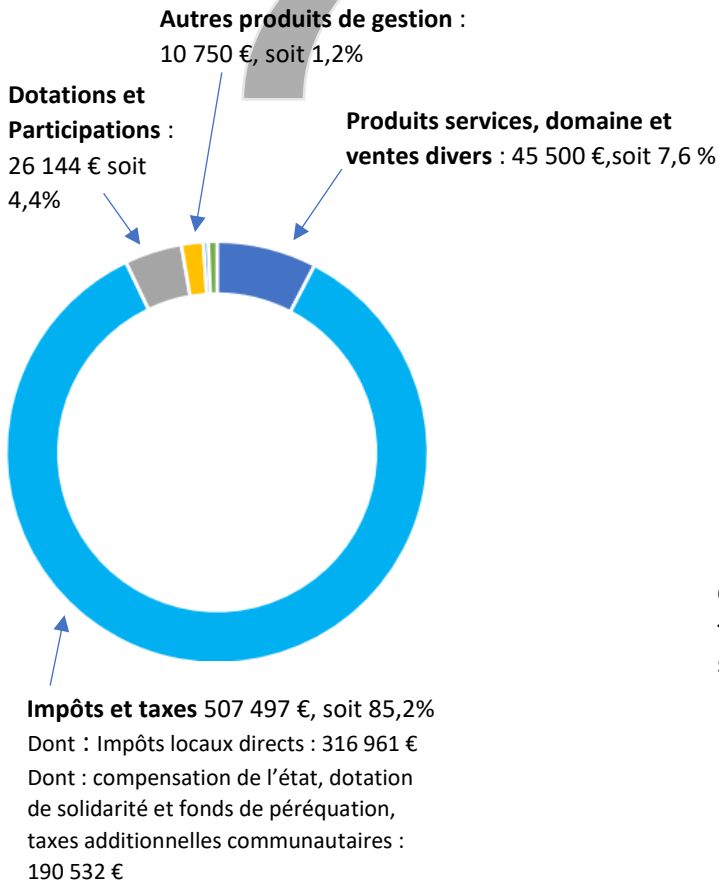
Le budget primitif a été voté lors du conseil municipal du 7 avril 2022. Il porte les projets développés par l'équipe municipale et l'ensemble des élus.

La suppression de la taxe d'habitation est pour le moment compensée par l'état. Tous les Dyonisiens souhaitent que la commune continue à être entretenue et à se développer : voirie, éclairage, enfouissement du réseau, aire de jeux,

FONCTIONNEMENT

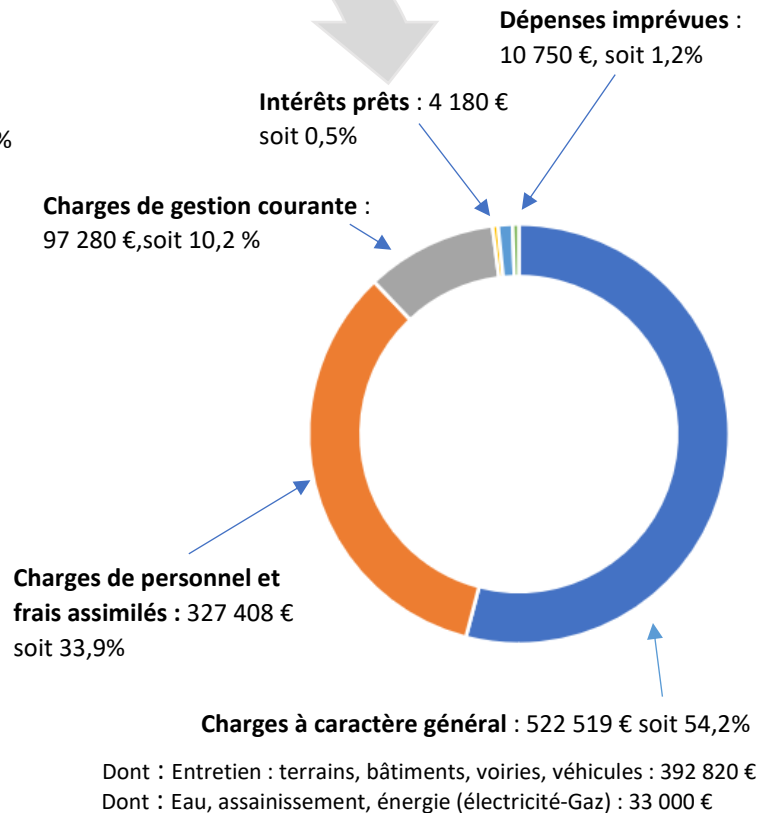
D'où vient le financement ?

Principales recettes de fonctionnement



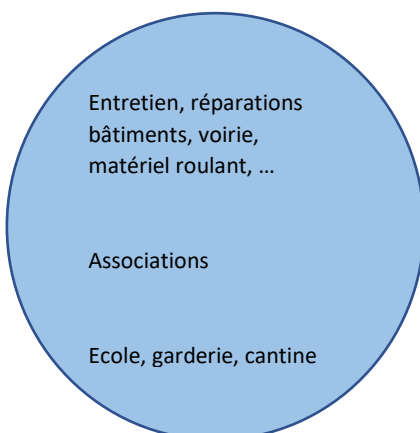
Où va l'argent ?

Principales dépenses de fonctionnement



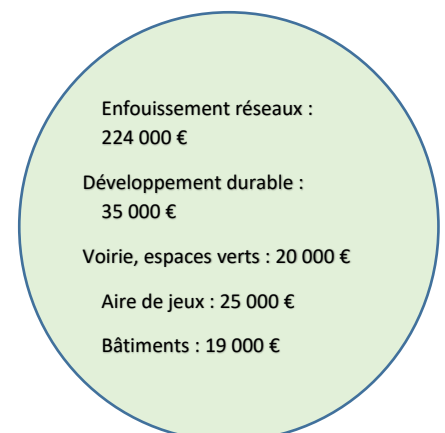
Budget Global : 1 397 352 €

Fonctionnement : 966 656 €



Investissements : 430 696 €

Dont :



Enfouissement des réseaux : ces travaux concernent la seconde tranche de Villeneuve, rue du Château d'Eau et ses rues adjacentes. Ils ont commencé avec un peu de retard le lundi 30 mai. Ils se décomposent en deux parties : renforcement électrique d'une part (qui ne concerne que la rue des Chambaudières, le début de la rue du Château d'eau et la rue de la Vallée de Villeneuve) et l'enfouissement de l'ensemble des lignes électriques, téléphoniques et éclairage public d'autre part. Ils se poursuivent pour le moment normalement. A cause de problèmes d'approvisionnement de certaines fournitures (cabine du transformateur), ils ne seront pas terminés avant décembre 2022 voire janvier 2023. Patience donc et respectons les ouvriers sur le chantier qui œuvrent pour l'embellissement de notre commune.



Voie verte : la commune de Ménars nous informe que la jonction entre Saint Denis-Sur-Loire et Ménars sera réalisée à l'automne 2022.

AUTRES INFOS DIONYSIENNES

par Eric Thomas

Incendie dans la Zone Artisanale : comme vous le savez certainement déjà, notre commune a subi le jeudi 19 mai dernier, un important incendie dans notre zone artisanale touchant 3 entreprises : GAUDIER, MBI (Maintenance Blaisoise Industriel) et ALPHA MEKA. Si les 2 premières entreprises ont pu continuer leur activité « presque » normalement, ALPHA MEKA a été obligé de cesser totalement son activité pendant 3 semaines environ, son atelier de réparation étant totalement inutilisable. Monsieur ROCH a pu réouvrir son magasin le 7 juin (seulement à la vente) et fait tout son possible pour que son activité de réparation puisse reprendre le plus vite possible. Nous vous encourageons à faire appel à leurs services et à leur faire confiance en ces temps difficiles.

Le Maire et ses adjoints ont rendu visite à ces 3 entreprises pour leur apporter leur soutien.



Entretien de la commune : comme chaque année, nos agents communaux ont fleuri notre commune, entretenu l'ensemble des espaces verts (tonte, désherbage), réparé les incivilités de certains. Les containers ne sont pas une déchetterie : les restes de plancher, de taille et divers objets tels barbecues, doivent être déposés en déchetterie !!!

Les puits et les croix de la commune sont en cours de restauration (nettoyage, peinture...) afin de préserver le patrimoine de notre commune.

La commune a investi en 2019 une cuve de 10 000 litres pour récupérer l'eau en vue d'arroser une bonne partie des fleurs de la commune. Merci à Thierry, David et Yannick pour leur investissement.





Fleurissement de la commune : nous renouvelons l'opération « graines de fleurs » à partir du mois d'octobre prochain. Chaque propriétaire pourra venir récupérer en mairie un sachet de graine pour le semer en bordure de rue. Des petits panneaux vous seront remis pour matérialiser vos semis afin d'éviter des tontes inappropriées.



Animaux domestiques : Des affichettes « trottoirs pas crottoirs » vont apparaître sur la commune pour inciter les propriétaires de toutous à respecter les lieux.

Par ailleurs, nous sommes confrontés à un problème de chats errants et leur prolifération excessive. Toute personne nourrissant des chats est considérée comme propriétaire et doit donc les faire stériliser. En conséquence, pour éviter tout problème, il est fortement déconseillé de nourrir des animaux qui ne vous appartiennent pas.



Nouveaux arrivants : Nous avons envoyé une invitation aux nouveaux habitants de notre commune depuis 2019. Si vous êtes nouveau sur Saint-Denis-sur-Loire, et que vous n'avez pas reçu d'invitation, merci de vous faire connaître auprès de la mairie aux heures d'ouverture ou par mail.

Durant l'été :

Gendarmerie : Connaissez-vous l'opération « Tranquillité vacances » ? Avant de partir vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de Mer, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Canicule : en cas de fortes chaleurs, pensez à prendre des nouvelles de vos proches et de vos voisins.

Les rendez-vous de l'été :

Vendredi 8 juillet	Soirée jeux de société	Maison des Associations	18h-22h
Vendredi 15 juillet	Concert Yantrio	Complexe sportif	19h
Lundi 1 ^{er} août	Ludomobile	Place Eugène Leroux	15h-18h

